

Agreste Bourgogne-Franche-Comté



Numéro 49 - Novembre 2018



Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

La vente en circuit court en Bourgogne-Franche-Comté en légère progression depuis 2010

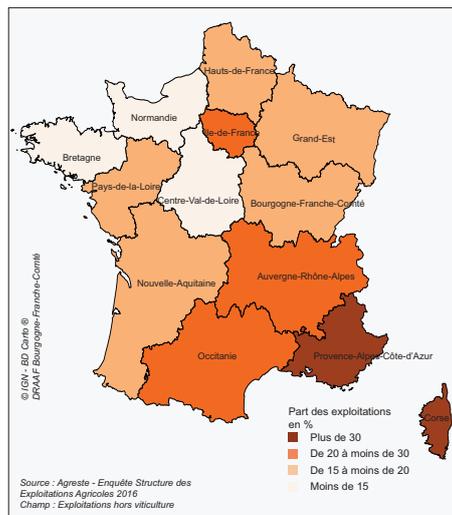
En 2016, 16,5 % des exploitations hors viticulture en Bourgogne-Franche-Comté vendent en circuit court en nom propre*, soit une augmentation de 4 points par rapport au recensement agricole de 2010. Cependant, cette part est inférieure à la moyenne nationale (20 %). La vente directe aux consommateurs demeure

stable. C'est la vente avec un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur qui progresse le plus depuis 2010.

Bien que présente dans tous les types d'exploitations, la commercialisation en circuit court est particulièrement développée dans le maraîchage, l'horticulture et les cultures fruitières.

Un tiers des exploitations de moins de 20 hectares commercialisent en circuit court. C'est principalement les exploitants ayant moins de 50 ans qui pratique la commercialisation en circuit court. Pour 60 % des exploitations, la part de chiffre d'affaires en circuit court est supérieure à 10 %.

La commercialisation en circuit par région

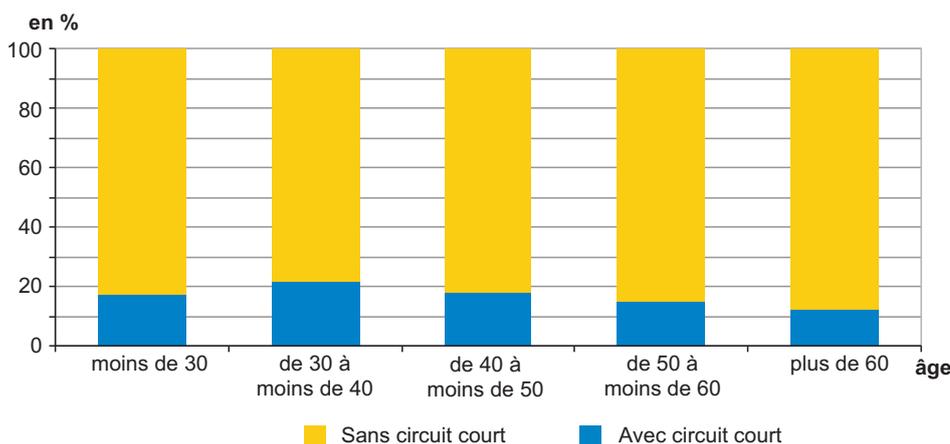


Nombre d'exploitations agricoles commercialisant en circuit court en nom propre en Bourgogne-Franche-Comté

	2010		2016		Évolution 2016/2010
	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	Nombre d'exploitations	Part des exploitations	
Circuits courts en nom propre	3 397	13,2%	3 688	16,5%	8,6%
<i>dont vente directe à des consommateurs</i>	2 980	11,2%	2 979	13,4%	0,0%
<i>dont vente indirecte avec un seul intermédiaire</i>	1 075	4,2%	1 870	8,4%	74,0%

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 (définition ESEA) et Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2016
Champ : hors viticulture

Répartition des exploitations avec circuit court selon la tranche d'âge du chef d'exploitation



Source : Agreste - Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2016
Champ : hors viticulture

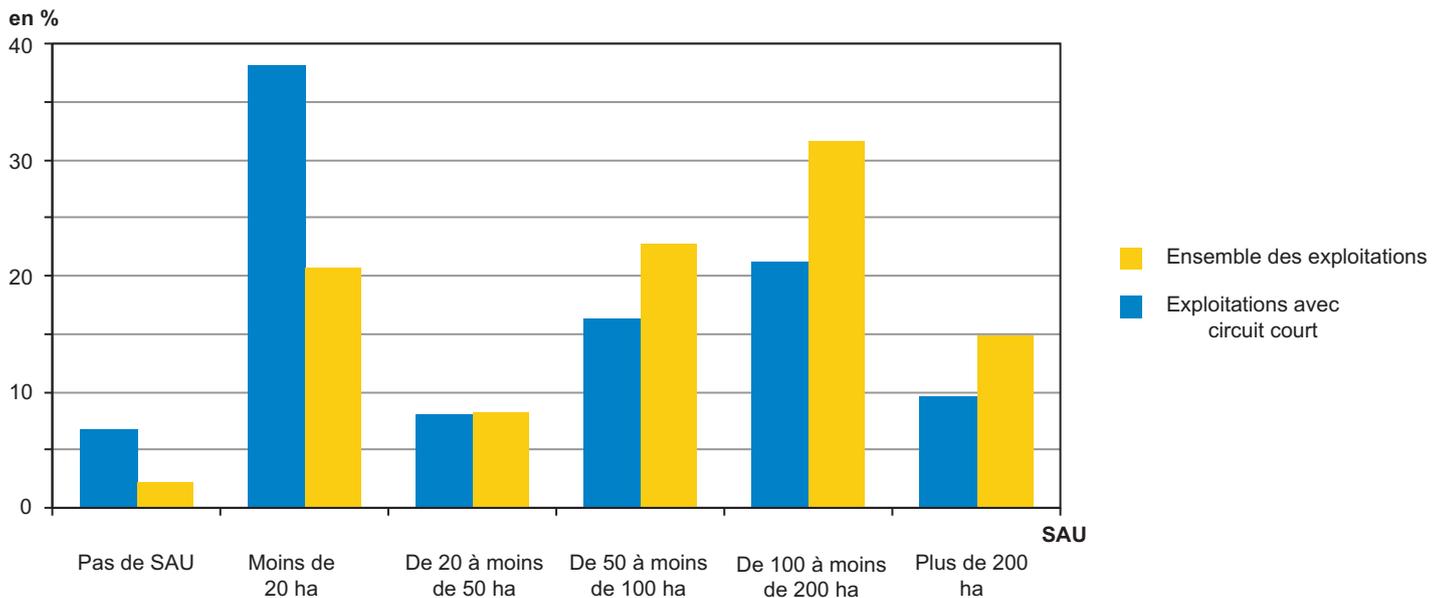
Viticulture

Près de trois exploitations sur cinq spécialisées en viticulture commercialisent en circuit court en nom propre contre un tiers en moyenne nationale. C'est en Côte-d'Or et dans la Nièvre que cette commercialisation est la plus présente. Pour 73 % des exploitations régionales, la part de chiffre d'affaires de la vente en circuit court est supérieure à 10 %.

*Un circuit court en nom propre est un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur.

Agreste Bourgogne-Franche-Comté

Répartition des exploitations agricoles selon la surface agricole utilisée



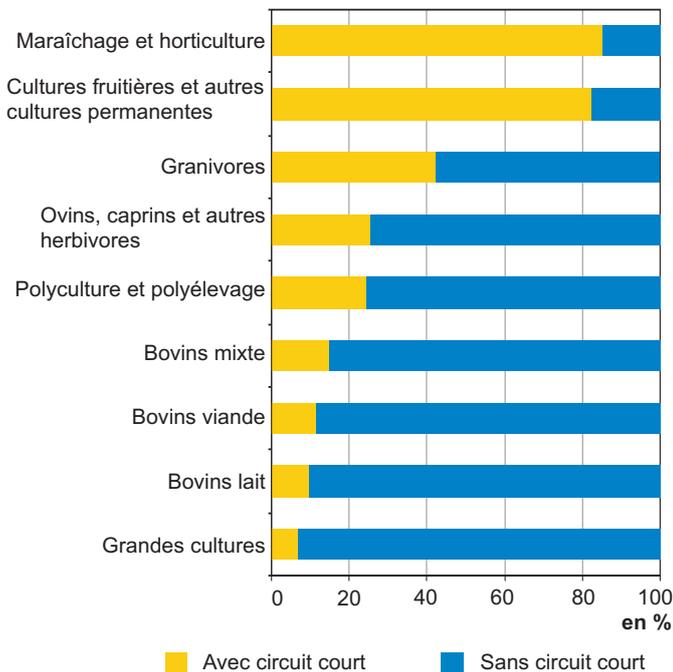
Source : Agreste – Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2016

Champ : hors viticulture

Lecture : les exploitations de moins de 20 ha représentent 20,6% des exploitations agricoles hors viticulture.

Elles représentent 38,1% des exploitations vendant en circuit court

Part des exploitations agricoles pratiquant le circuit court selon l'Otex de l'exploitation

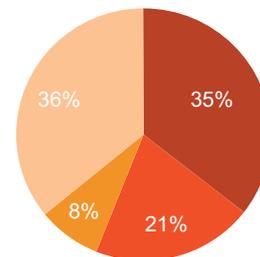


Source : Agreste – Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2016

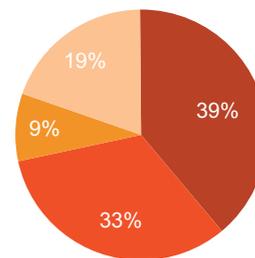
Champ : hors viticulture

Répartition des exploitations selon la part de chiffre d'affaires réalisé en circuit court

Vente directe du producteur au consommateur



Vente indirecte avec au maximum un seul intermédiaire entre le producteur et le consommateur



Moins de 10%

de 10 à moins de 50%

de 50 à moins de 75%

Plus de 75%

Source : Agreste – Enquête Structure des Exploitations Agricoles 2016

Champ : hors viticulture

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté
Service Régional de l'Information
Statistique et Économie

4 bis rue Hoche - BP 87865 - 21078 Dijon cedex

Tél : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

Mél : srise.draaf-bourgogne-franche-comte

@agriculture.gouv.fr

Directeur : Vincent Favrichon

Directeur de la publication : Florent Viprey

Rédaction : Nadine Viatte

Composition, Impression : DRAAF/SRISE

Dépôt légal : à parution

ISSN : 2493-6499

Prix : 2,50 €

© Agreste 2018



www.draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr

www.agreste.agriculture.gouv.fr